

## **URGENT – NOTE SCOLARITÉ FSB-VÉRIFICATION HISTORIQUE PROGRES**

- **Les étudiants ajournée L3** sont priés de vérifier la concordance de leurs notes (modules) et moyennes semestre (session 1 et session 2) et annuelles (21/22 et 22-23) entre les PV(s) (voir site USTHB-FSB) et/ou relevés notes (avant 22-23) et comptes progres.

-**L'ensemble des étudiants L3 (inscrits 22-23)** sont priés de vérifier leur historique sur le compte progres à savoir notes (modules) et moyennes semestrielles-annuelles- pour le **L2 et L1**.

**\*Si erreur constaté en L2 -- se présenter au niveau de la scolarité muni de l'imprimé (à récupérer de l'annexe de la scolarité) plus une copie du relevé de note pour les étudiants L3 ajournées**

**\*Si erreur constaté en L1-- se présenter au niveau du bureau 14 annexe du rectorat muni de l'imprimé copie du relevé de note L1**

- **Les étudiants ajournée M2** sont priés de vérifier la concordance de leurs notes (modules) et moyennes semestre (session 1 et session 2) (21/22 et 22-23) entre les PV(s) (voir site USTHB-FSB) et comptes progres

**\*Si erreur constaté en M2 -- se présenter au niveau de la scolarité muni de l'imprimé (à récupérer de l'annexe de la scolarité) plus une copie du relevé de note pour les étudiants M2 ajournées**

-**L'ensemble des étudiants M2 (inscrits 22-23)** sont priés de vérifier leur historique sur le compte progres à savoir notes (modules) et moyennes semestrielles-annuelles- pour le **M1 et M2. (Une attention particulière pour les ADC et les AJOURNÉES)**

**Date limite 11 mai 2023**